

PREMIÈRE ÉTAPE DU CHANTIER POUR « UNE POLITIQUE DE VIE ASSOCIATIVE AMBITIEUSE »

Suite à la rencontre des acteurs associatifs organisée aux Grands Voisins le 9 novembre dernier, le Premier Ministre a ouvert des travaux pour définir le cadre et les mesures propres à fonder "une politique de vie associative ambitieuse". Réunissant représentants associatifs, services de l'État et représentants des collectivités, les groupes de travail, animés par Le Mouvement associatif, ont présenté aujourd'hui le fruit de leurs travaux à Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, en charge de la vie associative, et Christophe Itier, Haut-commissaire à l'ESS et à l'innovation sociale.

Après une réunion plénière le 13 décembre posant le cadre de travail, trois groupes thématiques se sont réunis à deux reprises entre le 16 janvier et le 15 février autour des thématiques suivantes :

- ✓ *Groupe 1* : Politiques de soutien et d'accompagnement à la vie associative
- ✓ *Groupe 2* : Consolidation et développement des activités sociales des associations
- ✓ *Groupe 3* : Reconnaissance du bénévolat et développement d'une société de l'engagement

Animés par Le Mouvement associatif, les groupes de travail ont rassemblé plus de 40 organisations différentes, représentant la très grande diversité des champs d'action et types de structures associatives, ainsi que des représentants des pouvoirs publics. Plus de 130 contributions ont été reçues.

L'objectif de ces groupes de travail était d'identifier des mesures opérationnelles permettant de répondre aux enjeux immédiats rencontrés par les associations dans leur développement, mais aussi de poser les bases d'un partenariat renouvelé entre associations et pouvoirs publics, et d'une politique structurante pour le développement de la vie associative.

10 AMBITIONS, 21 MESURES PRIORITAIRES

Chaque groupe de travail porte 3 à 4 ambitions pour la vie associative, chacune fondée sur 1 à 4 mesures prioritaires et structurantes, qui s'accompagnent de différentes propositions d'action.

Au titre des mesures structurantes émises, citons la proposition de **co-construire un dispositif d'observation de la vie associative** (*groupe 1*), la demande que la France **porte au niveau des institutions européennes les spécificités du modèle non lucratif** (*groupe 2*) et la volonté de **favoriser un parcours d'engagement** en refondant l'articulation des formes d'engagement et en développant les dispositifs de soutien (*groupe 3*).

« Les éléments qui ressortent de ce chantier peuvent être constitutifs d'un véritable contrat de partenariat entre l'État et les associations pour le quinquennat. Nous attendons que de ce rapport, il soit naturellement donné suite aux préconisations opérationnelles de court terme, mais également que soit pérennisé un cadre transversal de pilotage et d'approfondissement de cette politique qui fasse le lien avec les autres politiques publiques. »

Philippe Jahshan,
Président du Mouvement associatif



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 27 FÉVRIER 2018

L'ensemble des constats établis et des propositions et préconisations, présentés ce jour, fera l'objet d'un rapport, qui, après avis du Haut Conseil à la Vie associative (HCVA), sera remis au Premier Ministre.

→ À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

→ MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



→ CONTACT

Fula Mesika
fmesika@lemouvementassociatif.org
Responsable Communication
Le Mouvement associatif